

# LA BELLE ÉPOQUE

30 janvier  
1875

Une République  
votée par une voix  
de majorité

**D**ANS l'histoire de France, trois votes éminemment importants sont cités comme acquis à une seule voix de majorité.

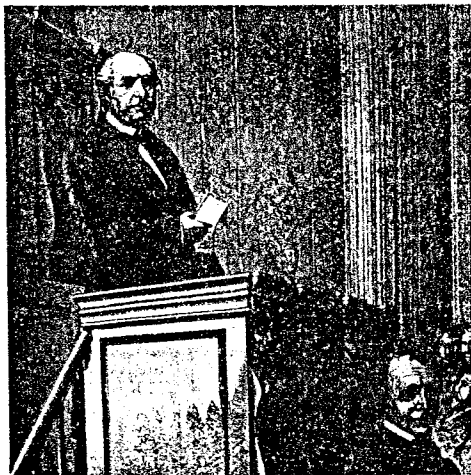
C'est par une voix qu'en janvier 1793, au terme du débat le plus dramatique du monde, les députés de la Convention nationale votent la mort de Louis XVI.

C'est par une voix qu'en mars 1940, après la chute du gouvernement Daladier, Paul Reynaud, en pleine drôle de guerre, est investi comme Président du Conseil.

Et c'est par une voix que, le samedi 30 janvier 1875, jour de la très populaire sainte Martine, l'Assemblée Nationale consacre la III<sup>e</sup> République, d'ailleurs de la manière la plus indirecte et la plus biscornue, par le canal d'un amendement qui restera fameux dans les annales sous le nom de son auteur, l'amendement Wallon.

Étrange journée, étrange séance que ce samedi-là.

La France et Paris commencent à peine à se relever et à se réveiller de la tempête énorme dont ils furent secoués, avec la défaite de 1870 et la Commune de 1871.



A l'Assemblée Nationale, Henri Wallon défend son amendement historique du haut de la tribune.

Tout est calme. On ne semble de toutes parts voraces que de tranquillité, de danses, et de solides agapes.

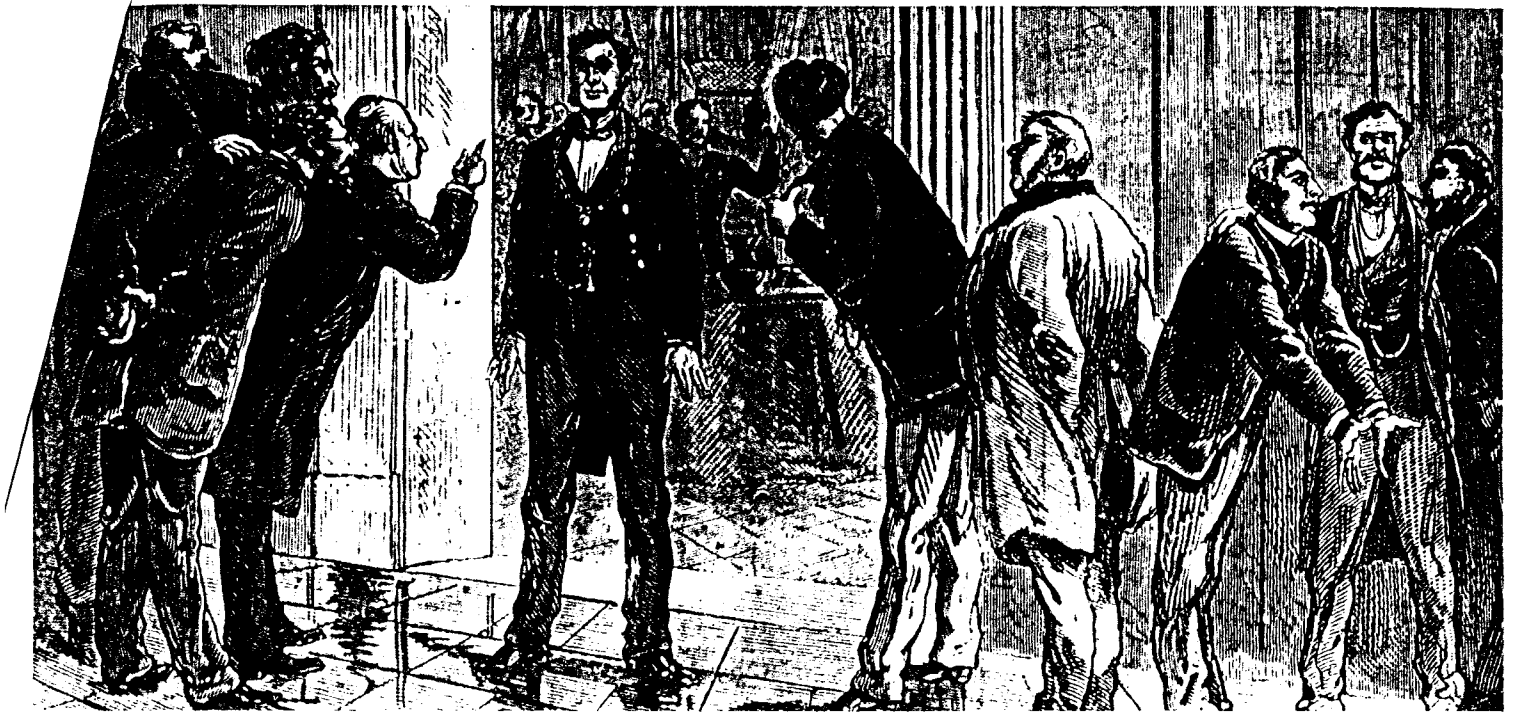
Les menus des banquets du jour sont pantagruéliques.

L'Opéra fait relâche pour que les ouvriers puissent mieux y préparer les salles qui abriteront le grand bal du Carnaval de la semaine prochaine. L'Opéra-Comique renonce à donner ce soir *Haydée* pour ouvrir ses portes à son neuvième bal masqué. Si le Français affiche *Phèdre*, le succès est plutôt, tout bonnement, pour les Variétés, avec *Gladiator*, le Châtelet, avec *Les Pilules du Diable* et le Gymnase, avec *Mademoiselle Duparc*, comédie en quatre actes d'un jeune auteur, M. Denayrouse, à qui le chroniqueur théâtral du *Temps* prédit le plus brillant avenir. Il va plus encore à la gaie revue de l'Eldorado, *Oh! là là quel verglas!*

M. et Mme Boucicaut, du *Bon Marché*, donnent chez eux une réception où se retrouvera le Tout-Paris.

L'illustration de la semaine, « journal universel » montre tranquillement en couverture l'entrée

PAR ARTHUR CONTE



La tension est extrême, les députés anxieux : les huissiers protègent le pointage des voix qui vont décider du sort de la République.

dessinée du roi Alphonse XII à Madrid. Dans les pages intérieures, les dessins vedettes sont pour la cérémonie d'inauguration de la cathédrale de Montpellier restaurée et pour l'appareil perforateur destiné à creuser le tunnel de la Manche. Les principales chroniques sont pour la Bourse, qui est en pleine hausse, pour le triomphe de la belle Mademoiselle Tallandiera, jamais aussi tendre, sur la scène du Gymnase, et pour le décès très regretté du peintre J.-F. Millet à Barbizon. Notre si distingué hebdomadaire peut annoncer comme des événements majeurs un grand raouût, rue François-I<sup>er</sup>, chez le général américain Théodore Robins et un grand bal russe chez M. Gunzburg, en son magnifique hôtel de la rue de Tilsitt. « Des dix ou douze colonies étrangères qui se sont implantées sur notre sol — peut même noter Philibert Audebrand — il en est deux qui ont pris tout à fait au sérieux leur séjour à Paris. Vous les connaissez. C'est l'Américaine du Nord. C'est la Russe. Rien n'entame la puissance de leur conviction. Elles ont le globe entier à leur dévotion ; ne leur parlez que de Paris... »

Parler ainsi soixante-dix ans avant Yalta n'est tout de même pas si mal. Il est vrai que Moscovites et Yankees sont déjà si assurés de leur avenir qu'ils n'ont même pas voulu quitter Paris au plus fort de la Commune, et y sont obstinément demeurés, à manger du boudin de cheval et des civets de souris...

### Un texte diabolique

Quoi qu'il en soit, toute l'actualité française se trouve en fait concentrée à Versailles, où l'Assemblée Nationale est en train de décider de notre Constitution définitive, monarchie ou république.

Car nous sommes encore sous « Régime de la République provisoire », et il faut bien se donner un cadre plus solide, une assise plus ferme. « Le provisoire ferait trop régner d'insécurité » a pu dire Auguste Casimir-Périer, fils du robuste ministre de Louis-Philippe, orléaniste de tradition, mais rallié à la « République conservatrice ».

La discussion sur les lois constitutionnelles s'est donc engagée, le 6 janvier, au lendemain même de l'inauguration à Paris de l'Opéra construit par Garnier, et, précisément, après de longs et fastidieux travaux confiés à une « Commission des Trente », nous en arrivons, non sans mal, aux dernières scènes et aux derniers votes. Le drame est que personne ne saurait prévoir quelle décision finale sera prise. A coup sûr, même, elle ne tiendra qu'à quelques voix.

Évidemment, le Président de la République provisoire en exercice, le Maréchal de Mac-Mahon, est de cœur monarchiste.

Le Président du Conseil, le pâle et discret député-général de Cisse, penche lui-même pour un roi, de même que son ministre des Affaires étrangères, le souple Duc Decazes et son énergique ministre de l'Intérieur, Bardy de Fourtou.

L'homme fort de l'Assemblée reste le Duc de Broglie, champion de l'ordre moral.

Le Président de l'Assemblée, Louis Buffet, doctrinaire revêché, ténace et mélancolique et qui a, dit

# 30 janvier 1875

l'un de ses collègues, « toujours l'air crispé d'un homme qui se lave les dents », républicain en 1848, plus tard ministre de l'Empereur, est maintenant acquis à l'idée royaliste et tout entier dévoué aux calculs de de Broglie.

Mais « les monarchistes » sont divisés — sauvagement — entre royalistes légitimistes, orléanistes et bonapartistes.

Par ailleurs, et prétendant au trône, « Henri V », Comte de Chambord, en déclarant « solennellement et irrévocablement » qu'il ne saurait monter sur le trône « qu'à l'ombre du drapeau blanc » — au fait oubliant curieusement que l'Ancien régime arborait simultanément de multiples drapeaux et que l'enseigne blanche fleurdéliée était exclusivement celle de certains corps de la Maison du Roi — a bloqué toute possibilité de rassembler toutes les forces monarchistes. « Ce drapeau blanc — a dit Henri V — je l'ai reçu, comme un dépôt sacré, du vieux roi mon aïeul, mourant en exil; il a flotté sur mon berceau; je veux qu'il ombrage ma tombe ». Jamais on n'aura vu, a dit Mgr Dupanloup, « une cécité morale aussi absolue ». Seul, Veillot, le fougueux journaliste ultra-mondain, a applaudi. Le Duc d'Aumale, quatrième fils du roi Louis-Philippe et député influent du centre droit, fait connaître que, quant à lui, jamais il ne reniera « le drapeau tricolore, drapeau chéri ».

De telles divisions donneront finalement à la République sa plus grande chance.

L'opération s'effectue aujourd'hui même sous la signature et par la voix d'un député du centre droit, représentant du Nord, Henri Wallon.

C'est un savant, moralement philanthrope, politiquement libéral-conservateur, même assez tenté de rejoindre le centre gauche. En 1848, il fut secrétaire de la Commission pour l'abolition de l'esclavage. A la Législative de 1849, il fut l'un des plus intrépides à combattre la mutilation du suffrage universel. Il est

fort porté à défendre les grands martyrs. Ainsi, professeur d'histoire et historien émérite, a-t-il écrit une *Histoire de Saint-Louis*, puis une *Histoire de Jeanne d'Arc*. Érudite et chercheur infatigable, il a aussi donné une traduction des *Évangiles*, toute composée de textes tirés de Bossuet. Un Républicain à l'eau bénite, dit George Sand. Au fond, il est venu à la République par charité chrétienne, ou pour mieux s'aider de la République pour protéger une Église conservatrice. Inutile surtout de l'imaginer en révolutionnaire : dans une brochure intitulée *Les Partageux*, il lui est arrivé d'écrire qu'« un rouge... n'est pas un être moral; c'est un être déchu et dégénéré ».



Le comte de Chambord : une intransigeance et une fidélité historiques qui modifieront le cours de l'Histoire.

De taille moyenne, il porte bien ses soixante-trois ans. Plus encore il fixe un personnage tout de douceur et de bienveillance, avec son paisible visage carré, son regard grave, son long collier de barbe blanche qui encadre tout le visage des tempes au menton. Ce n'est certes pas un foudre de batailles.

Mais il a amoureusement poli l'amendement qu'il a présenté avant-hier devant la Commission et qui va être fondamental dans ce débat, trop modestement intitulé « sur l'organisation et la transmission des Pouvoirs publics ».

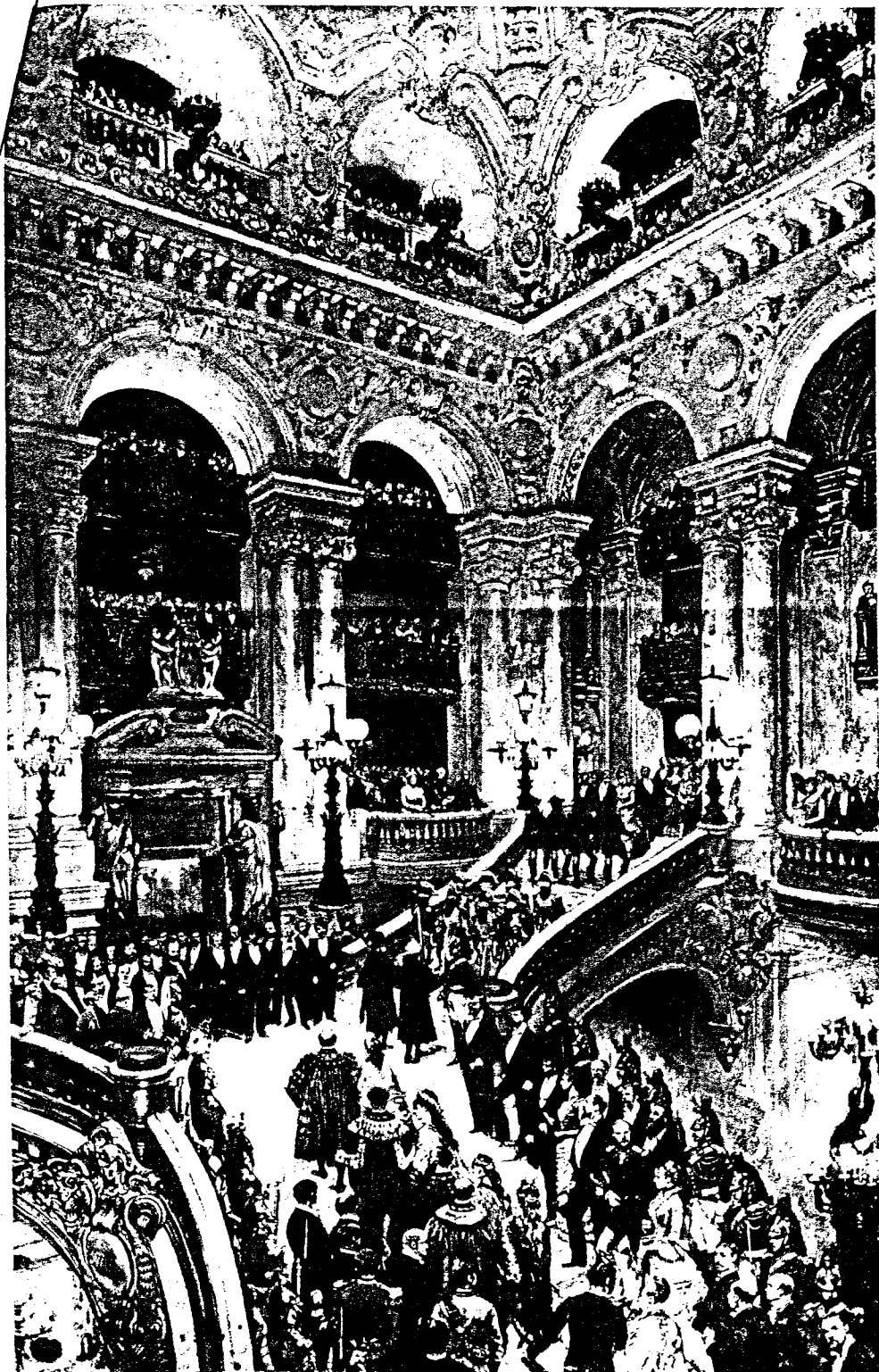
Tel est le texte Wallon : « Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des Députés réunis en Assemblée Nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

Texte diabolique.

Le voter, c'est non seulement consacrer un « président de la République », mais donc la République elle-même. C'est également affirmer le caractère permanent de l'institution et imposer la souveraineté du parlement dont le président ne sera que le mandataire. C'est de surcroît installer une République conservatrice, puisque, par le même texte, on accepte l'institution d'un Sénat conservateur, dont la gauche n'a voulu jusqu'ici à aucun prix. D'une part, par l'institution du Sénat, le texte rallie de nombreux conservateurs du centre droit hésitants jusqu'ici. D'autre part, par l'institution de la République, le texte oblige la gauche à suivre le mouvement, même à devoir « avaler » le Sénat. « La République vaut bien un Sénat » grommelle Léon Gambetta. Et il ne s'agit plus d'un « septennat personnel », tel qu'il a été confié nommément à Mac-Mahon. Il s'agit d'un septennat institutionnel, irrévocable.

Au demeurant, nul ne s'y trompe

Tous les députés savent que la suprême bataille se livre sur ces trois lignes, volontairement ternes et humbles.



En présence du Maréchal de Mac-Mahon, et tandis qu'arrive le Lord-Maire de Londres, on inaugure le nouvel Opéra de Paris dans le même mois où naît la III<sup>e</sup> République.

Buffet préside, mal à son aise.

Il est trois heures de l'après-midi quand le débat commence.

Quasiment tous les députés sont là. Un auditoire de première représentation garnit les tribunes. Dans la loge diplomatique, on remarque le nonce du pape, le Prince Orloff, la Princesse Troubetzkoï.

Tous les ministres sont au banc du gouvernement, où on n'a cependant d'yeux que pour Oscar Bardy de Fourtou, député de la Dordogne, ministre de la manière forte, qui n'hésite pas, éventuellement, à révoquer de hauts ou moyens fonctionnaires de l'Intérieur « pour républicanisme ».

La droite paraît nerveuse. Aucun orateur n'est encore à la tribune que déjà les plus exaltés s'agitent, le Vicomte de Saintenac, le Vicomte de Lorgeril, le Marquis de Plœuc, le Duc de la Rochefoucauld, le Duc de Bisaccia.

La gauche est à la fois massive et silencieuse — quoique les amis de Gambetta, qui lanceront sous peu la thèse de l'opportunisme, commencent à se distinguer fortement des rudes tribuns de l'extrême gauche, vétérans de la Commune, Louis Blanc, Edgar Quinet, Madier de Montjau, ou jeunes « intransigeants » révolutionnaires, du type Naquet ou Henri Brisson. On ne sait pas si Gambetta réussira à entraîner toute la masse à voter pour l'amendement : Louis Blanc, par exemple, l'homme du tout ou rien, ne veut à aucun prix entendre parler d'un Sénat. Du moins aura-t-il réussi à obtenir que toute la gauche reste de marbre durant tout l'après-midi et évite ainsi toute provocation.

Henri Wallon défend en personne son amendement. Autant écouter un professeur, froid et correct. Le ton est loin d'être aussi hardi que le fond. Il paraît même à certains moments embarrassé. Il cherche ses mots et ceux qu'il trouve sont plus littéraires ou pédants que politiques. « C'est le Wallonat qu'on nous propose, crie un duc, le Wallonat ! » Et

# 30 janvier 1875

l'auteur du mot, note le chroniqueur du *Temps*, de « rire à se rompre les côtes ». L'Assemblée grogne. A peine entend-on l'orateur prononcer : « Ma conclusion, c'est qu'il faut sortir du provisoire. Si la Monarchie est possible, proposez-la. Si au contraire elle n'est pas possible, je ne dis pas : proclamez la République. Mais je vous dis : continuez le Gouvernement qui se trouve maintenant établi et qui est un Gouvernement de République. » « On en baillerait si ce n'était si scandaleux », s'exclame Veillot dans la loge des journalistes, « nous aurions été mieux inspirés d'aller applaudir les acrobates japonais aux Folies-Bergère ou voir au Palais de l'Industrie l'exposition des Volailles grasses et des Animaux gras ! »

La suite n'est pas plus exaltante.

Un certain Desjardins succède à Wallon. Ça sent bon, ça brille, mais le personnage manie une éloquence hermétique. A peine veut-on comprendre qu'il veut amender l'amendement, puis le sous-amender. Dans une tribune, un bon bourgeois glisse à sa femme : « Allons-nous en, Euphémie, tu ne vois pas qu'ils parlent latin... »

Le jeune Raoul Duval, un bonapartiste, n'est pas plus clair. Il fut mieux inspiré d'autres jours. Il ne prononce que des phrases incorrectes, gênées, se heurtant, se cassant les unes les autres. Il apporte davantage des matériaux de discours qu'un discours. C'est dans l'indifférence ou parmi les « bruits divers » qu'il se prononce pour la dissolution de l'Assemblée. « Faites appel au peuple et consultez le suffrage universel. »

Le Duc de Broglie, qu'on devine soucieux, parle beaucoup avec son voisin, M. Lambert Sainte-Croix. Des applaudissements ironiques saluent l'arrivée inattendue de Laurier, un député du Var qu'on n'a pas vu depuis un an. M. Thiers sort et rentre, escorté des gros bonnets de la gauche qui, dit *Le Figaro*, lui obéissent « comme des eunuques ».

Pierre Chesnelong, député des Basses-Pyrénées, ancien commerçant en draps, ardent catholique, monarchiste de fraîche date, orateur chaleureux, ne réveille pas davantage l'Assemblée avec son accent qui chante. Il a beau dénoncer à pleins poumons un amendement qui menace « la religion, la famille, la propriété ». Il n'obtient des encouragements qu'à l'extrême droite.

Un M. Clapier, qui soutient le texte, n'est pas plus convaincant, ni Henri Wallon lui-même, quand il répond aux orateurs. On s'embrouille, on bredouille, on barbouille. « Il rougit, il se trouble — écrit Albert Milhaud pour *Le Figaro* — il balbutie, il perd la tramontane, descend de la tribune, y remonte, en redescend, disparaît, se noie, se repêche, plonge et s'évanouit enfin... »

C'est un ouf! général de soulagement quand le débat s'achève vers quatre heures et demie.

Encore faudra-t-il attendre trois heures avant que le vote soit définitivement acquis. Car un premier

pointage, qui donne cinq voix de majorité au texte Wallon, fait état de 734 bulletins, soit dix de plus qu'il n'y a de députés.

Il faut recommencer à pointer les votes, qui ont pourtant eu lieu à la tribune, par appel nominal.

Jamais on n'aura vu couloirs si tumultueux, buvette si bavarde.

Et de gloser sur le vote du Prince de Joinville, qui s'est abstenu.

Et de noter, finalement, toute la gauche a voté *pour*, « comme un seul homme », même ce cannibale de Louis Blanc.

Et d'observer que tous les ministres ont voté *contre*, sauf Mathieu-Bodet, qui a choisi de s'abstenir.

Et d'admirer M. Léonce de Lavergne, un infirme, et M. de Kergariou, un grand malade, qui se sont fait néanmoins porter dans la salle des Pas-Perdus et ont demandé l'autorisation de voter sans monter à la tribune : c'est un secrétaire qui a recueilli leur bulletin.

Et de s'étonner du vote de plusieurs monarchistes modérés, Savary, de Ségur, d'Haussonville, Adrien Léon, qui ont choisi d'être *pour*...

L'amendement est repoussé, dit-on tantôt... L'amendement passe par trente voix, dit-on ensuite...

C'est seulement à sept heures moins un quart que Buffet, d'une voix morose, annonce le résultat : l'amendement Wallon est voté et la République proclamée par 353 voix contre 352.

Notons cependant, pour la vérité de l'Histoire, que si tel est le résultat donné au *Journal officiel*, M. Gannault, député de la gauche républicaine, porté comme s'étant abstenu, déclarera demain qu'il était présent à la séance, avec la ferme intention de voter *pour*. C'est donc finalement par deux voix, et non par une seule, que la République aura été votée. Simplement, les historiens auront eu la coquetterie de ne retenir que le résultat imprimé au *Journal officiel*, parce que plus dramatique, intense et spectaculaire.

A. C.



« Ma chère enfant, les habitudes sont les habitudes, laissez-moi vous appeler Marquise » : une caricature qui décrit toute une époque.